

PERMUTATION INTER-DEPARTEMENTALE : Le mouvement c'est maintenant !

Depuis mardi 19 novembre 2019, les enseignant-es sont appelé-es à saisir leurs vœux de mutation. Vous avez jusqu'au 9 décembre 12h pour les enregistrer. La procédure s'effectue à partir de I-prof pour l'année scolaire prochaine. Seul-es les titulaires au 1er septembre 2019 peuvent participer à celle-ci.

Malgré des tentatives d'ajustements, le mouvement 2019 a été catastrophique pour les personnels voulant muter. Depuis 2006, en diminuant drastiquement les effectifs, les gouvernements successifs et le ministère ont largement restreint les possibilités de muter des personnels. Aucun levier nécessaire n'a été revu ou modifié : toujours un calibrage académique contraignant, aucun recrutement massif fluidifiant le mouvement...

Le ministère a préféré garder ses principales modifications pour les mouvements intra-départementaux et généralisant leur précarité.

La quasi seule avancée du mouvement national cette année est la sécurisation juridique permettant ainsi d'étendre les priorités légales comme l'autorité parentale conjointe ou un geste en faveur des territoires d'outre-mer.

La CGT Educ'action 93 retient surtout que la gestion des personnels se fait dans un grave contexte d'austérité et de réduction des effectifs. Une très longue et dure période s'ouvre donc pour les collègues souhaitant changer de département.

La CGT Educ'action 93 reste auprès des personnels pour les épauler, les conseiller et les aider à faire valoir leurs droits. N'hésitez pas !



CALENDRIER

15 novembre (12h)	Ouverture du serveur
9 décembre (12h)	Fermeture du serveur
à partir du 10 décembre	Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte I-Prof
avant le 18 décembre	Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les DSDEN.
du 22 janvier au 5 février	Ouverture de l'application SIAM aux enseignants pour la consultation des barèmes validés par l'IA-DASEN
le 2 mars	Résultat individuel sur I-Prof